



Fepem
FÉDÉRATION DES PARTICULIERS
EMPLOYEURS DE FRANCE

REGARDS CROISÉS

SUR LE HANDICAP

ET L'EMPLOI À DOMICILE

JEUDI 13 FÉVRIER 2014

LA MANUFACTURE - SALLE D'EXPOSITION
10 BIS, BOULEVARD DE STALINGRAD - 44000 NANTES

Dans la perspective des prochains débats qui feront le bilan des 10 ans de la loi handicap, la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) organise une journée nationale d'échanges sur le thème du handicap et de l'emploi entre particuliers à domicile.

En situation de handicap, devenir employeur de son intervenant à domicile, directement ou avec l'appui d'un organisme mandataire,

est une réponse possible à la question de la préservation de l'autonomie. Ce temps fort vise à éclairer la cohérence d'un tel choix et les bonnes pratiques qui favorisent sa réussite.

La journée s'adresse donc aux personnes en situation de handicap, aux aidants familiaux, aux assistants de vie et plus généralement aux professionnels du secteur sanitaire et social.

ENTRÉE LIBRE - INTERPRÉTARIAT DES ÉCHANGES EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Sous le parrainage de Marie-Arlette CARLOTTI,
Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Journée organisée par la Fédération des Particuliers Employeurs de France, avec le soutien de :



PROGRAMME

JOURNÉE ANIMÉE PAR DAVID RIVAL,
Journaliste et formateur

09H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H30 DISCOURS D'OUVERTURE PAR AGNÈS TURC, PRÉSIDENTE DE LA FEPEM DES PAYS DE LA LOIRE ET MARIE-BÉATRICE LEVAUX, PRÉSIDENTE DE LA FEPEM DE FRANCE

10H00 TABLE RONDE

ÊTRE PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE HANDICAP : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Le sujet de l'emploi à domicile est généralement abordé à travers le prisme de l'accueil des jeunes enfants et de l'aide aux aînés, moins souvent celui du handicap où les besoins sont pourtant nombreux et nécessitent une prise en charge spécifique. Les travaux conduits par les spécialistes du secteur et les retours d'expériences de particuliers employeurs nous éclairent sur l'état de la situation.

Lionel BARTHE, Délégué territorial de la FEPEM Languedoc-Roussillon
Sophie BRESSÉ, Responsable des études à l'observatoire FEPEM des emplois de la famille
Brigitte CROFF, Consultante spécialisée dans les services à la personne
Emmanuel LOUSTALOT, Directeur de la délégation APF de l'Hérault et doctorant en sociologie

11H15 ATELIER D'ÉCHANGES

L'EMPLOI À DOMICILE DANS TOUS SES ÉTATS

L'emploi entre particuliers à domicile fait partie des réponses pertinentes face aux situations de handicap : il permet des organisations complexes et souples dans lesquelles le particulier employeur conserve une large part d'autonomie. Toutefois son cadre juridique demande une connaissance fine et une certaine rigueur pour que cette relation se pérennise en toute sécurité. Ce constat a incité particuliers et professionnels à expérimenter de nouveaux dispositifs autour d'une idée-force : la complémentarité au service de l'autonomie et de la compensation.

Catherine BOSSE, Directrice de la Maison départementale de l'autonomie de Maine et Loire
Damien GOURDE, Responsable de la prévention à l'IRCEM
Nadine HALLIEN, Présidente de l'association SAM Santé
Cindy POUGET, Responsable du SAAHED à la délégation APF de l'Hérault
Mélanie TOCQUEVILLE, Responsable de la Direction scientifique à Iperia l'institut

12H45 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14H00

ÉCHANGE AVEC CATHY FOUILLEUL ET JOCELYNE PADERI, CO-AUTEURS

DU LIVRE « *AUXILIAIRE DE VIE ET HANDICAP. UNE RELATION PARTICULIÈRE* » :

L'histoire de Jean-Marc Brien, un « tétra » ordinaire qui, malgré les difficultés, a toujours voulu rester maître de son corps et de son mode de vie.

14H30

ATELIER D'ÉCHANGES

LA PROFESSIONNALISATION, GAGE DE QUALITÉ ET DE

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Synonyme d'évolution des compétences pour les salariés et de qualité de service pour l'employeur, la formation tout au long de la vie est la clé d'une coopération réussie et durable à domicile. Depuis 20 ans, les branches professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur, avec l'appui d'Iperia l'institut, développent une expertise au service de la professionnalisation des emplois de la famille. Recherche, ingénierie et innovation sont les maîtres-mots pour favoriser l'émergence de nouvelles compétences et apporter des réponses de qualité aux besoins des personnes en situation de handicap.

Sabrina COULON, Responsable de l'animation des Relais assistants de vie à Via formation

Mathilde FUCHS, Présidente de l'association Gré à gré

Sandrine LEROYER, Chef de projet au pôle expertises et innovations à Iperia l'institut

Sylvie LETENDRE, Directrice des instituts de formation d'aides-soignants, ergothérapeutes et masseurs kinésithérapeutes au centre hospitalier de Laval

Maryannick PAVAGEAU, particulier employeur atteint du Locked-in syndrome

15H45

TABLE RONDE

L'AFFIRMATION D'UN LIBRE CHOIX DE MODE DE VIE

Vouloir vivre à son domicile est une expression fondamentale de la liberté citoyenne et de la dignité humaine. Une personne en situation de handicap peut ainsi décider, en fonction de ses besoins et ses capacités, d'assumer la responsabilité d'employer de façon directe ou intermédiaire un aidant à domicile. Les témoignages des pouvoirs publics et des représentants du secteur nous permettent d'évaluer les acquis, mais également d'identifier les besoins et les pistes à explorer pour faciliter l'exercice du libre choix de mode de vie.

Marie-Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM de France, et les représentants de l'Assemblée des Départements de France, l'Association Française contre les Myopathies et l'Association des Paralysés de France.

17H00

DISCOURS DE CLÔTURE PAR MICHELLE MEUNIER, SÉNATRICE
DE LOIRE-ATLANTIQUE

REGARDS CROISÉS SUR LE HANDICAP ET L'EMPLOI À DOMICILE

Je participerai à la journée d'échanges qui se déroulera **le jeudi 13 février 2014**, à la **Manufacture, 10 bis boulevard de Stalingrad à Nantes**.

Nom

Prénom

Structure (le cas échéant)

Adresse

Code postal Ville

Téléphone E-mail

Coupon à retourner ou à déposer à :

FEPEM – Délégation des Pays de la Loire – 2 rue Bertrand Geslin – 44000 NANTES.

Inscription également possible par mail à pays-de-la-loire@fepem.fr ou par téléphone au **02 40 73 77 10**.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation et à l'évaluation de la journée du 13 février 2014. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la FEPEM – 2 rue Bertrand Geslin – 44000 NANTES

Plan d'accès :



- À 10 min à pied de la gare SNCF (sortie nord)
- Tram Ligne 1 – Arrêt Manufacture ou Moutonnerie
- Bus Ligne 12 – Arrêt Manufacture ou Moutonnerie